

Exposition des logements et des personnes au risque d'inondation par submersion marine

Fiche indicateur ONRN

SOMMAIRE

INFORMATIONS CLES	3
1. CONTEXTE ET DEFINITION DE L'ALEA	4
2. DONNEES MOBILISEES ET METHODES	5
A. DONNEES SOURCES.....	5
B. METHODES	5
3. LIMITES ET PRECAUTIONS	5
A. PERTINENCE ET ECHELLE D'UTILISATION	5
B. DONNEES.....	5
C. USAGE	6
4. RESULTATS DETAILLES	6
A. PART DU TERRITOIRE COMMUNALE COUVERT PAR L'EAIP INONDATION PAR SUBMERSION MARINE	6
B. POPULATION RESIDANT DANS L'EAIP INONDATION PAR SUBMERSION MARINE.....	6
C. LOGEMENTS SITUES DANS L'EAIP INONDATION PAR SUBMERSION MARINE	8
5. LIENS AVEC D'AUTRES ANALYSES	10

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1.0	17/12/2012	Version 1
2.0	11/12/2024	Version 2

Affaire suivie par

bem.sdie.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur

Service des données et études statistiques (<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>)

Informations clés

2 %

2 % de la population de France métropolitaine réside dans l'enveloppe approchée du risque d'inondation potentiel (EAIP) par submersion marine pour une surface exposée couvrant 1,7 % du territoire. 3,4 % des logements de France métropolitaine sont localisés dans l'EAIP.

1,5 Millions

En 2021, **1,5 millions** de français (de métropole ou de DROM) résident dans l'EAIP par submersion marine et plus de 1,3 millions de logements sont localisés dans l'EAIP.

37 %

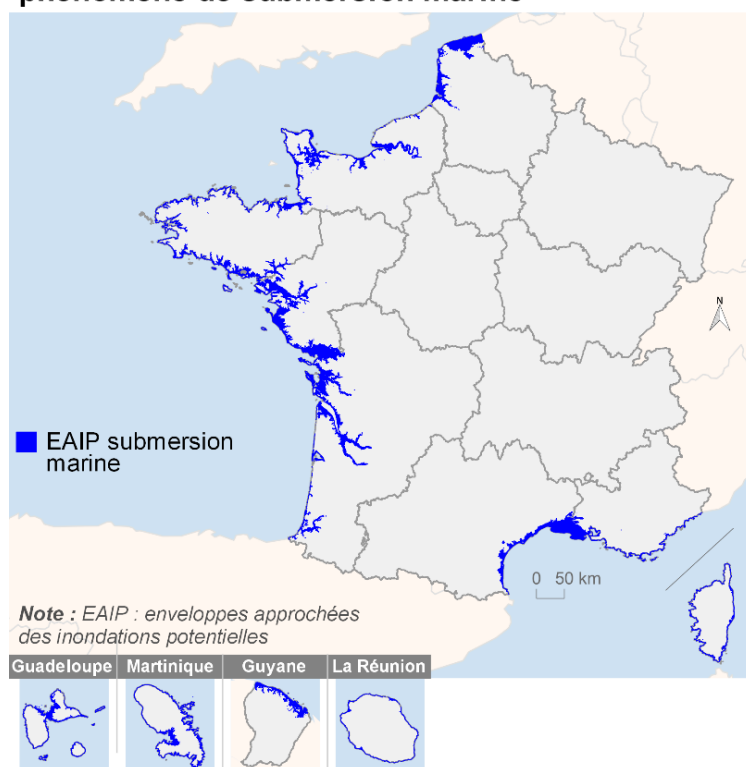
37 % des logements exposés en France métropolitaine et dans les DROM au risque de submersion marine ont été construits avant 1970. 5 % des logements exposés n'ont pas de date de construction connue.

1. Contexte et définition de l'aléa

En 2007, la Commission européenne a adopté une directive visant à établir un cadre pour évaluer et gérer les risques d'inondation dans une perspective de réduction des dommages sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine et l'activité économique. Sa mise en œuvre en France s'accompagne de la mise en place d'outils spécifiques.

Une enveloppe approchée du risque d'inondation potentiel (EAIP) a ainsi été déterminée pour les risques d'inondation par submersion marine. Cette EAIP est une enveloppe maximisante et regroupe les données des crues historiques, celles des crues centennales modélisées et des données issues de la géologie et de la topographie. Elle couvre 9 400 km² en France métropolitaine et 1 700 km² dans les DROM. Elle prend en compte les inondations par submersions marines et les inondations par rupture d'ouvrages de protection contre les submersions marines. Le sur-aléa en cas de rupture d'ouvrage n'est pas considéré, de même que les tsunamis et l'érosion du trait de côte.

Zones potentiellement confrontées au phénomène de submersion marine



Source : MEDDE/DGPR et CETE Méditerranée, EAIP 2011 ; IGN, BD TOPO® 3.0. **Traitements :** SDES, 2022

Les indicateurs présentés dans le présent document précisent, pour chaque commune et pour l'année 2021, l'évaluation du nombre :

- d'habitants résidant dans l'EAIP par submersion marine ;
- de logements localisés dans l'EAIP par submersion marine.

2. Données mobilisées et méthodes

a. Données sources

Les informations fournies dans cette fiche sont le résultat du croisement géomatique :

- De la couche géomatique définissant l'EAIP Submersion marine pour la France métropolitaine et les 5 Départements et Région d'Outre-mer arrêtées en 2011 (EAIP, 2011) ;
- Des logements figurant dans le fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli - Insee, 2021)
- Les données du recensement de la population, 2021.

b. Méthodes

Le nombre de logements localisés par l'EAIP est déterminé en croisant chaque logement figurant dans le fichier démographique sur les logements et les individus avec l'EAIP. Cette étape permet d'obtenir, pour chaque commune, le nombre de logements situés dans l'EAIP.

Le fichier démographique sur les logements et les individus fournit plusieurs informations complémentaires pour chaque logement. Les paramètres suivants ont été mobilisés : nombre d'occupants par logement, âges des occupants, type de construction, type d'occupation, année de construction.

Ces informations permettent ainsi d'estimer la part de la population communale résidant dans l'EAIP, le nombre de maisons individuelles (avec ou sans étage), le nombre d'appartements localisés dans l'EAIP, ainsi que le nombre de logements localisés dans l'EAIP selon leur année de construction.

La population officielle communale étant celle issue du recensement de la population, l'évaluation de la population communale résidant dans l'EAIP est le résultat de la multiplication de la part de la population résidant dans l'EAIP par la population communale issue du recensement de la population. L'absence de données de recensement pour Mayotte a conduit, dans ce cas, à la conservation des données fideli pour l'exposition des populations.

3. Limites et précautions

a. Pertinence et échelle d'utilisation

Calculé de façon homogène sur tout le territoire, ces indicateurs expriment l'impact potentiel d'inondations extrêmes sur la population résidente à l'année dans l'enveloppe définie. Il s'agit d'indicateurs d'impact sur la santé humaine. Ils sont pertinents à l'échelle de la commune.

La lecture, l'interprétation et l'utilisation de ces indicateurs sont d'une pertinence croissante sur les périmètres d'agrégation supérieurs à la maille d'observation (périmètre départemental, régional ou national). Ces indicateurs ne documentent pas la vulnérabilité (et sa réduction), mais davantage une prise de conscience partagée de l'exposition du territoire aux inondations.

b. Données

Ces indicateurs sont calculés sur une emprise potentielle d'inondations extrêmes, appelée l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) par submersion marine. L'EAIP est maximaliste, en raison de la méthode employée pour son élaboration. Elle constitue toutefois une donnée homogène et complète sur l'ensemble du territoire.

c. Usage

Les indicateurs peuvent permettre de comparer des territoires entre eux vis-à-vis du risque d'inondations extrêmes, pour dégager des priorités d'actions de prévention.

Ils peuvent servir pour définir la liste des Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) dans le cadre de l'application de la Directive inondation 2007/60/CE du 23 octobre 2007. Un TRI est un ensemble de communes qui concentre un nombre important d'enjeux exposés au risque d'inondation.

Ils peuvent également être utilisés pour évaluer la nécessité de réviser ou de lancer une procédure PPRI par une confrontation avec le niveau d'exposition des communes, en faisant l'hypothèse qu'il est prioritaire d'établir de nouveaux PPRI sur les communes les plus exposées.

Ils ne sont toutefois pas adaptés pour travailler sur l'aménagement d'un territoire d'une commune ou pour connaître la population réellement exposée aux risques d'inondation les plus fréquents. Pour ces deux cas, il convient d'utiliser les atlas de zones inondables.

4. Résultats détaillés

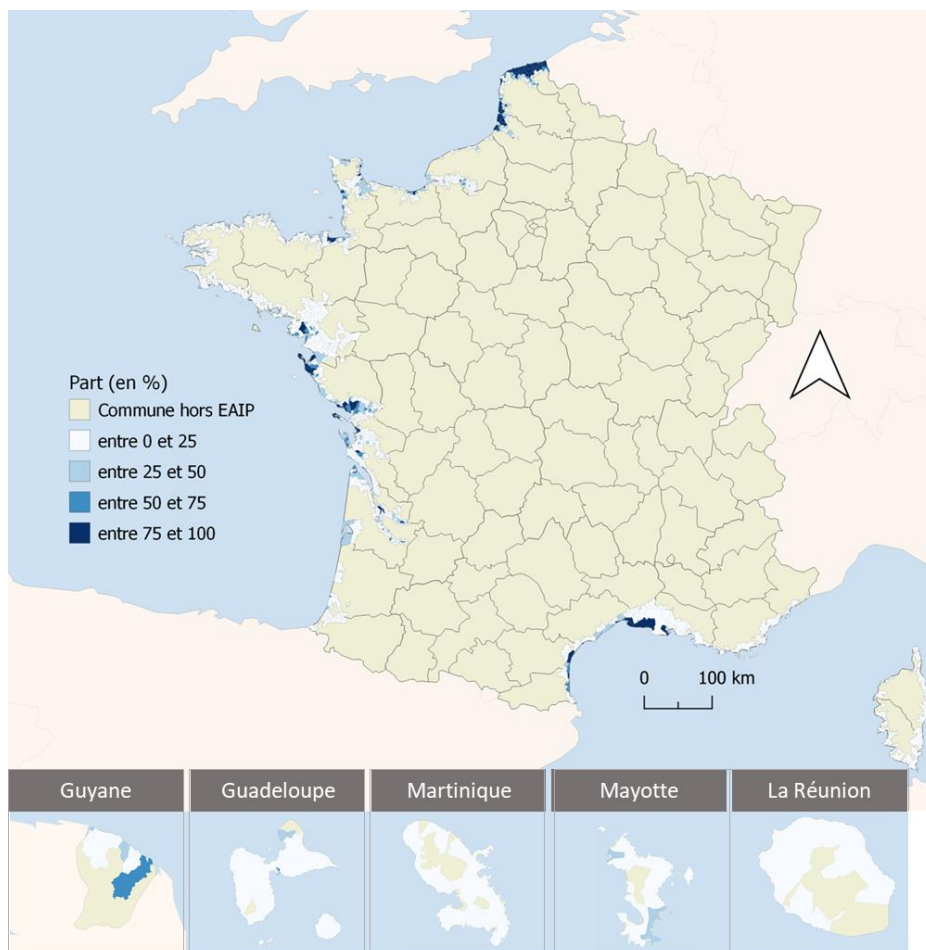
a. Part du territoire communale couvert par l'EAIP par submersion marine

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Part du territoire couvert par l'EAIP-submersion marine	1,7 %	6,6 %	3,1 %	2,3 %	0,7%	4,0 %

b. Population résidant dans l'EAIP par submersion marine

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Part de la population du territoire résidant dans par l'EAIP-submersion marine	2,0 %	8,9 %	2,9 %	6,9 %	1,7 %	14,2 %

Part de la population communale résidant dans l'EAIP par submersion marine en 2021

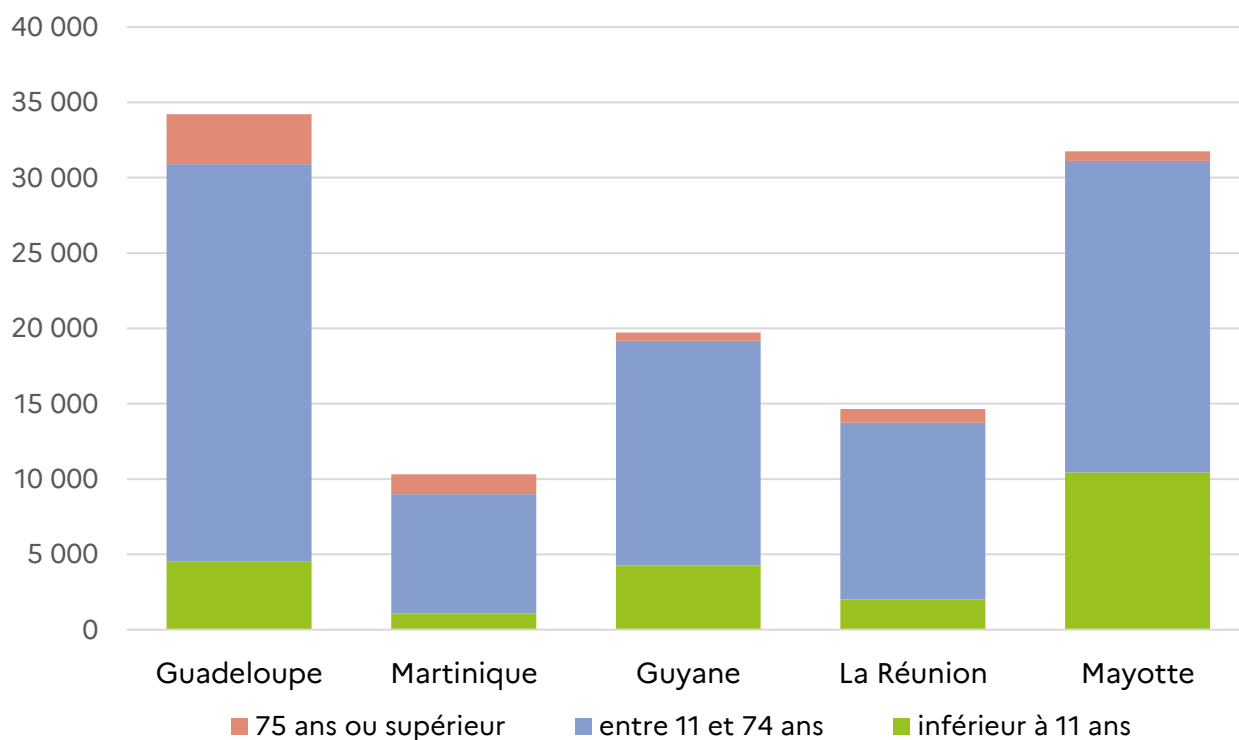


Champ : France.

Sources : EAIP 2011, Fideli, Insee 2021. Traitements : SDES, 2024.

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Population du territoire résidant dans l'EAIP-submersion marine	1 397 872 (2,1 %)	34 216 (8,9 %)	10 310 (2,9 %)	19 734 (6,9 %)	14 639 (1,7 %)	31 751 (14,2 %)
Population de moins de 11 ans résidant dans l'EAIP-submersion marine	168 411 (1,8 %)	4 509 (7,5 %)	1 089 (2,3 %)	4 266 (8,8 %)	1 996 (1,2 %)	10 446 (14,0 %)
Population de plus de 75 ans résidant dans l'EAIP-submersion marine	184 087 (2,9 %)	3 318 (8,4 %)	1 313 (3,3 %)	566 (10,1 %)	916 (1,9 %)	628 (19,4 %)

Population résidant dans l'EAIP d'inondation par submersion marine par classe d'âge dans les DROM

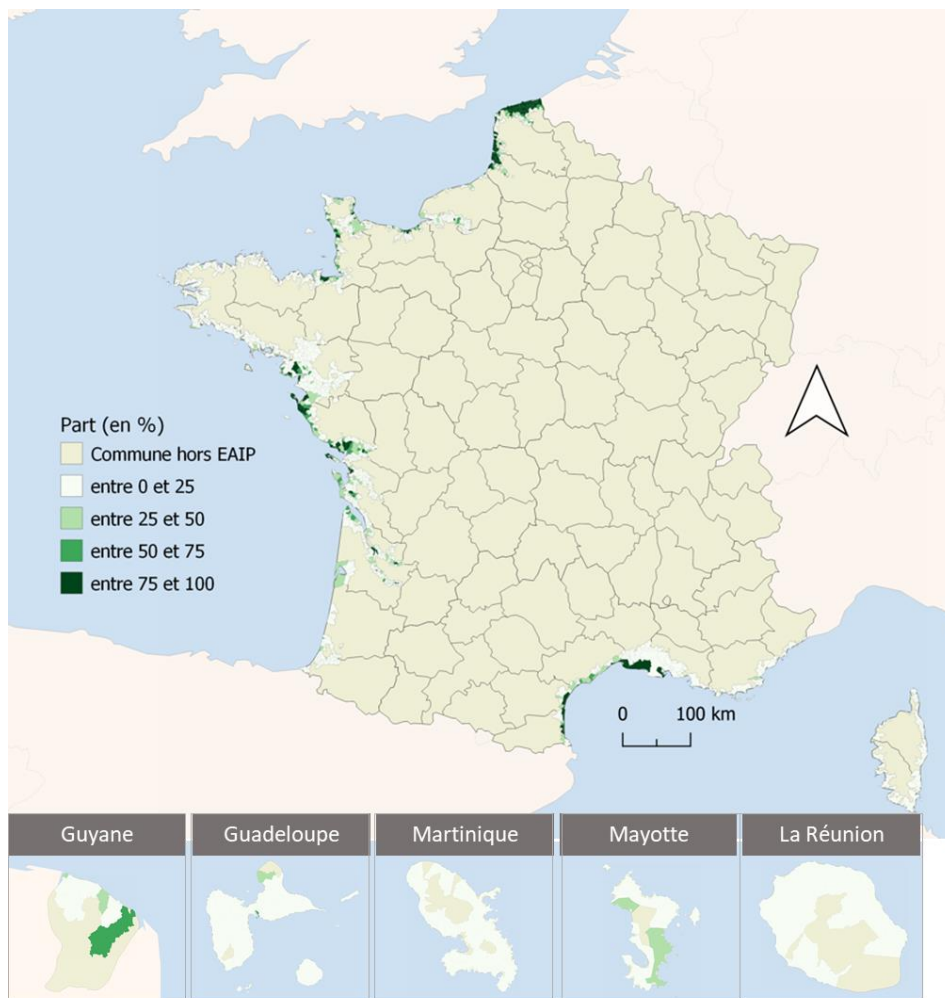


Sources : EAIP 2011, Fideli, insee 2021. Traitements : SDES, 2024.

c. Logements situés dans l'EAIP par submersion marine (tout type de résidence)

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Part des logements du territoire situés dans l'EAIP-submersion marine	3,4 %	11,4 %	3,9 %	8,4 %	2,0 %	17,5 %

Part des logements exposés par commune dans l'EAIP submersion marine en 2021 (tout type de résidence)



Champ : France.

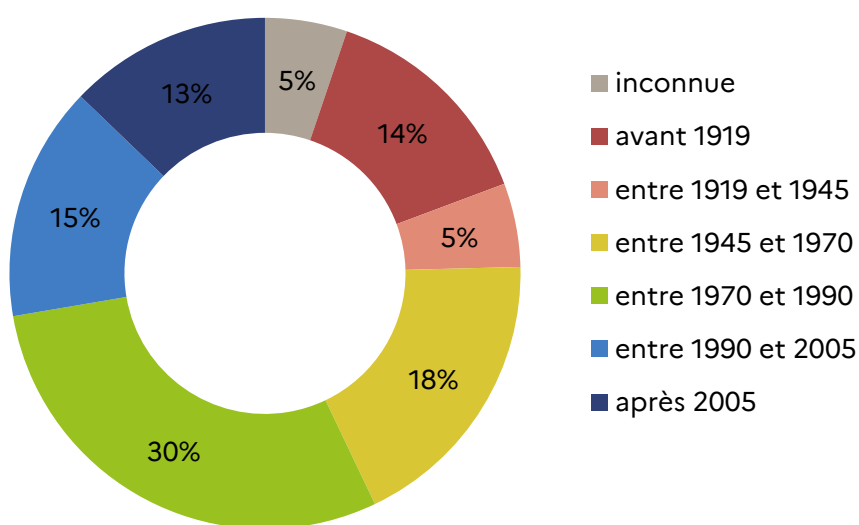
Sources : EAIP 2011, Fideli, insee 2021. Traitements : SDES, 2024.

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Logements du territoire situés dans l'EAIP-submersion marine	1 301 097 (3,4 %)	27 788 (11,4 %)	8 962 (3,9 %)	8 067 (8,4 %)	8 163 (2,0 %)	8 341 (17,5 %)
Maisons individuelles du territoire situés dans l'EAIP-submersion marine	600 303 (3,0 %)	10 313 (6,7 %)	4 713 (3,9 %)	4 415 (9,2 %)	3 888 (1,6 %)	5 748 (17,7 %)
- Dont maisons individuelles sans étage	265 699 (3,2 %)	7 269 (6,6 %)	3 458 (3,9 %)	2 627 (8,9 %)	2 388 (1,4 %)	4 411 (18,6 %)
Appartements du territoire situés dans l'EAIP-submersion marine	676 847 (3,9 %)	15 344 (22,6 %)	3 655 (3,7 %)	2 187 (6,4 %)	3 785 (2,7 %)	394 (10,9 %)

Résidences principales situés dans l'EAIP-submersion marine	732 293 (2,4 %)	14 509 (9,4 %)	5 215 (3,2 %)	4 654 (8,3 %)	6 179 (1,8 %)	2 322 (19,2 %)
Résidences secondaires situés dans l'EAIP-submersion marine	426 771 (12,8 %)	4 048 (16,8 %)	1 294 (6,7 %)	632 (7,3 %)	473 (4,1 %)	1 237 (12,3 %)

Note de lecture : les logements situés dans l'EAIP incluent tous les types de résidence. Les résidences principales et secondaires ne sont donc pas les seules prises en compte dans le chiffre global.

Logements exposés au risque d'inondation par submersion marine selon leur date de construction (tout type de résidence)



Champ : France.

Sources : EAIP 2011, Fideli, Insee 2021. Traitements : SDES, 2024.

5. Liens avec d'autres analyses

Voir la rubrique ONRN sur le site georisques.gouv.fr

[Dossier expert sur les inondations | Géorisques](#)